

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 FEVRIER 2017

Absent(s) excusé(s) : Stéphanie Allain-Delfosse, Céline Martins

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Budget communal

L'exercice 2016 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 61.060,86 €.

Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2016 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 21.884,37 €.

Régie Municipale des Transports

L'exercice 2016 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 22.045,17 €.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont acceptés et votés à l'unanimité.

DISSOLUTION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

En qualité de commune de moins de 1.500 habitants, la Commune peut choisir de dissoudre le budget annexe du C.C.A.S. pour intégrer les dépenses au budget communal.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la dissolution mais décide de conserver une commission chargée de la gestion des actions du C.C.A.S.

Cette commission est formée de Mmes Barruel Isabelle, Gallien Cristelle, Jacquot Christine et MM. André Jean-Claude et Passelande Richard.

Accord unanime du Conseil Municipal.

DECISION MUNICIPALE POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Rappel : La Loi ALLUR confère un caractère automatique au transfert de la compétence P.L.U aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à compter du 27 mars 2017. La commune a possibilité de se prononcer contre ce transfert à la CCM jusqu'au 26 mars 2017.

Le Conseil Municipal se prononce contre ce transfert à l'unanimité.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

En vue de la préparation budgétaire 2017, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition 2017.

Le Maire se félicite de cette décision d'autant qu'en 2018, la CCM sera dotée d'une nouvelle compétence obligatoire : la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) qui doit se traduire par la facturation d'une taxe par habitant. A suivre

DEMANDE DE LA COMMUNE DE LA MOTTE-SAINT-MARTIN

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier du Maire de la Motte-Saint-Martin qui sollicite un soutien pour maintenir la piscine, espace de loisirs et de rencontres très fréquenté par les communes voisines.

La CCM n'a pas la gestion de cette piscine, sa compétence étant fixée aux piscines couvertes mais est sollicitée aussi pour le versement d'une subvention au même titre que les Communes du Vallon des Mottes (Monteynard, la Motte-d'Aveillans et Notre-Dame-de-Vaulx).

Le Maire propose de fixer le montant d'une subvention lors du prochain Conseil Municipal.

Accord unanime du Conseil.

.../...

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser :

- la somme de 40 € par adhérent aux clubs de Rugby de la Mure, Piscine.
 - 150 € à l'association de Pêche du Lac de Monteynard (pour info, pas de réduction sur l'achat d'une carte de pêche, l'argent est consacré en totalité à l'empoissonnement du lac)
 - 100 € à l'association Mésanges Production pour la réalisation d'un film sur le territoire,
- et de ne pas subventionner le voyage scolaire des délégués de classes organisé par le collège de la Motte-d'Aveillans.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Une dette de 190 € pour le ramassage des ordures ménagères (2013 et 2014) et 3 dettes de factures d'eau de 2013 à 2015 n'ont pas pu être recouvrées par le Trésor Public.

La Trésorière demande au Conseil Municipal d'annuler ces dettes.

Résultat du vote : Pour 7 : Contre : 1 Abstention : 1

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Transfert du local de la cantine : Les travaux sont en cours. Réception prévue courant mars prochain.

Liaison piétonne : réception prévue dès la fin de l'hiver. Il a été constaté la circulation de véhicules motorisés sur le cheminement piéton malgré les installations provisoires interdisant l'accès. Un appel au civisme va être lancé sur le site.

Table d'orientation : la table a été livrée, le résultat est très satisfaisant. La pose aura lieu dès l'arrivée des beaux jours. Le Maire informe également le Conseil Municipal qu'une demande de subvention est en cours d'instruction auprès de la CCM dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) pour la réfection du chemin des Neys et celui qui relie les Neys au chemin de la Combe. A suivre

Remplacement du minibus scolaire : Livraison du nouveau véhicule Peugeot prévue début mars. Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition de reprise de l'ancien véhicule par le garage de Varces pour un montant TTC de 7.600 €.

PROJETS 2017

Requalification hameau les Blais : une rencontre a eu lieu avec Alp'Etudes, bureau d'études qui a travaillé en 2012 sur un programme de travaux visant à requalifier le cœur du hameau les Blais : réfection réseaux eau potable et eaux pluviales, création réseaux de raccordement à la station d'épuration, réfection de voirie avec aménagements de sécurité piétonne et enfouissement des réseaux électriques. Le Maire rappelle que la CCM aura la compétence eau en 2020 et qu'il importe que le Conseil Municipal s'interroge sur la nécessité de réaliser ces travaux avant cette date butoir. Dans l'affirmative et pour obtenir les subventions du Département et de l'Agence de l'Eau, le tarif de l'eau et de l'assainissement doit être doublé (il le sera de toutes les façons en 2020).

La commission des travaux se réunira prochainement pour examiner et échanger sur cet important projet.

Travaux école : remplacement des fenêtres et des triangles avec un vitrage isolant phonique et des vélux et chenaux et pose de volets roulants pour un montant total de 25.291 € HT. Il sera également procédé au remplacement des portes de garage pour un montant HT de 9.637 €.

Une subvention peut être obtenue du Département (25 %) et de la Région (20 %).

Accord unanime du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Fête du village 2017

Isabelle Barruel et Christine Jacquot sont chargées de travailler avec l'ensemble des associations communales sur l'édition 2017 de la fête du village pour la rendre plus attractive.

Une première réunion de travail a eu lieu, la prochaine aura lieu le 14 mars 2017 à 20 h.

Tour de France 2017

Le Maire informe le Conseil Municipal que les agents techniques seront mobilisés pour aider à l'organisation du départ du tour de France le 19 juillet à la Mure (ville étape).

Un appel au bénévolat communal est lancé, certaines personnes ont déjà répondu favorablement.

Petit Train de La Mure

Le Maire informe le Conseil Municipal que le projet avance et qu'une décision est prévue pour fin mars.

Départ du Contrat Aidé

Le Maire informe que la personne bénéficiaire d'un contrat aidé quitte son emploi fin février.

Une offre d'emploi va être diffusée sur le site de la Mairie pour pourvoir à son remplacement pour 4 mois.

La parole aux élus

- Présentation d'un projet de l'association des Roues Cool qui souhaite réaliser la réfection de la dalle du four communal en demandant à la commune de financer les matériaux.
- Présentation d'un projet d'intervention d'une infirmière pour une initiation aux premiers secours au profit du cycle 3 dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires.

La parole au public

- Il est demandé des nouvelles du panneau d'affichage réservé aux associations.
- Il est demandé que le planning d'utilisation et de la location de la salle polyvalente soit disponible pour les associations. Le Maire propose de mettre ce planning en ligne sur le site internet de la Mairie.
- Il est demandé que des panneaux de priorité à droite soient installés pour sécuriser les sorties de chemins communaux prioritaires. Le Maire prend acte de cette demande, une réflexion sera engagée.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h.30

Prochaine réunion : 15 mars 2017 à 20 h